

65 opérateurs pour parler de sexualité aux jeunes

Le projet d'animations labellisées en matière d'éducation à la vie sexuelle et affective dans les structures de jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles est désormais opérationnel, a annoncé hier un communiqué du cabinet de la ministre de la Jeunesse et des Droits des femmes Isabelle Simonis. Soixante-cinq opérateurs viennent d'être désignés.

Soixante d'entre eux sont labellisés « généralistes » et les cinq autres fonctionneront sur une thématique spécifique (assuétudes et infections sexuellement transmissibles, formation et élaboration d'outils en éducation à la vie sexuelle et affective, identité de genre et orientation sexuelle).

Les opérateurs ainsi désignés pour trois ans pourront proposer aux 309 structures de jeunesse francophones des séances d'information et de sensibilisation à la

vie sexuelle et affective, tout en veillant à respecter une série de critères. Ils seront par exemple tenus d'aborder certaines thématiques comme le corps humain et son développement, la sexualité, la contraception, les relations et orientations sexuelles mais aussi de rencontrer des objectifs prédéfinis. Ils devront, en outre, s'assurer que les animateurs disposent d'une formation appropriée, fournir une information objective et de qualité, promouvoir le libre choix. Ils pourront faire l'objet d'un retrait permanent de leur label s'ils ne respectent plus les conditions requises.

Un incitant financier est prévu pour les opérateurs ou pour les structures de jeunesse qui font appel à eux. ■